

que Dieu luy donnoit de ses moindres deffauts : & d'autre part admiroient la tendresse de sa conscience, & sa fidelité à respondre aux graces de Dieu. Ce iour là mesme dès le matin il s'estoit mis à deux genoux à son ordinaire au milieu de la cabane, recommandant son ame à Dieu, & s'offrant avec toute sa famille à tout ce qu'il plairoit à Nostre Seigneur disposer de luy ou des siens. Sur le midy estant forty de sa cabane avec trois de ses petits niepces pour aller en son champ, il ne fist que les instruire par le chemin, puis estant arriué sur le lieu, & y voyant les fruiçts de la terre extraordinairement beaux ; Mettons nous à genoux, dit-il, & remercions Dieu de ces biens qu'il nous donne : [193 i.e., 195] c'est bien le moins que nous puiffions faire, puis que sans cesse il continuë ses benediçtions dessus nous. Apres qu'ils eurent prié Dieu il leur fist cueillir quelques citrouilles, & au plustost les renuoya toutes trois chargées à la maison, leur disant qu'ils n'estoient pas en lieu assurez ; que pour luy il alloit dans les bois couper quelques bastons de Cedre pour acheuer le canot qui le deuoit porter à Kébec, & qu'au retour il continueroit à travailler dans son champ le reste de la iournée, ce travail estant necessaire. Mais quoy ! c'estoit là mesme où quelques heures apres la mort le deuoit trouver.

Dimanche dernier il estoit venu en nostre maison, esloignée maintenant de la sienne d'environ trois lieuës, avec sa femme & ses deux enfans, pour y faire ses deuotions à son ordinaire. Apres s'estre confessé & communié il auoit fait venir & auoit offert à Nostre Seigneur les premiers fruiçts de ce mesme champ où depuis il a esté tué : & Dieu sans doute accepta dès lors & le don & celui qui faisoit l'offrande, l'ayant